

Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 15

Rubrik: Chronique Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment dans les villes industrielles. Des recherches ont été faites au moment de l'élaboration des plans d'un hôtel de ville monumental à Barmen. Au début, l'on avait l'intention de se servir de grès de Bamberg. En suite des constatations faites sur l'action de l'acide sulfurique, tant sur les bâtiments de Barmen que sur des édifices construits dans d'autres villes industrielles, on a renoncé au grès et l'on a employé à la place une pierre calcaire (Muschelkalkstein). Le meilleur connaisseur des matériaux de construction, M. Hertel, architecte du dôme de Cologne, après avoir procédé à des essais à l'aide de 130 espèces de pierres différentes, déconseille formellement l'emploi du grès. Il raconte à ce propos l'histoire d'un cadeau fait jadis à l'œuvre du dôme de Cologne par le roi Louis de Bavière. Ce cadeau consistait en un envoi de 10 000 mètres cubes du meilleur grès de Bavière. Ce fut un cadeau très coûteux, car les travaux nécessités par la réparation des constructions édifiées avec ces matériaux ont absorbé des centaines de mille francs. La pierre calcaire (Muschelkalkstein) a une propriété très avantageuse: en attaquant sa surface, l'acide sulfurique forme une couche protectrice, une sorte de gomme qui met la pierre à l'abri des influences atmosphériques.

Etant donné le grand rôle que joue le grès dans l'architecture moderne, il est à peine besoin d'insister sur les conséquences qui résulteraient de son abandon complet. Le fait d'employer d'autres matériaux a le plus souvent pour conséquence de rendre la construction beaucoup plus coûteuse, car peu de pierres sont aussi tendres et aussi faciles à travailler.

En Suisse, le grès ou la molasse joue un rôle très important. Beaucoup d'anciens monuments ont été construits en pierre tendre et leur entretien est très coûteux. Cependant, les frais de restauration sont bien moins considérables que dans les régions industrielles, spécialement dans les pays de charbonnage. Il serait en tout cas regrettable qu'à Berne, pour ne citer qu'un exemple, la molasse du pays fut abandonnée pour donner raison à des théories d'école qui prennent trop facilement la valeur de principes indiscutables. L'aspect si caractéristique de la ville de Berne provient en grande partie de l'emploi de la molasse; c'est grâce à elle que les rues possèdent un cachet de distinction et d'harmonie dont il existe peu d'exemples ailleurs. Sans doute, la cathédrale de Berne a passablement souffert des intempéries; mais en la restaurant avec des grès de qualité supérieure, elle pourra encore braver des siècles. On ne peut d'ailleurs pas avoir, quant à la durée des matériaux, les mêmes exigences pour toutes espèces d'édifices. Dans nos pays où l'air n'est point encore saturé de poussière de charbon, la résistance de la molasse est très suffisante pour les cas ordinaires. Dans les édifices privés qui atteignent rarement un âge très avancé, son emploi est tout à fait indiqué. Il ne faut pas tirer des conclusions de faits exceptionnels, comme si tous les bâtiments avaient des ornements semblables à ceux de la cathédrale de Berne.

Les expériences faites à Cologne et à Barmen sont certainement intéressantes et utiles; il ne faut pas cependant en conclure que la molasse doit disparaître à jamais de la liste de nos matériaux de construction.

Bläsch.

CHRONIQUE SUISSE

Bellinzone. Décoration de l'église.

Après qu'on aura achevé la restauration extérieure de l'église paroissiale, on entreprendra la réfection de l'intérieur. L'ingénieur de la ville, M. Bonzanigo, a déjà présenté son projet qui comprend la décoration des cinq chapelles. Le devis dépasse légèrement la somme de 6000 francs.

Berne. Hôtel Suisse.

Le nouvel Hôtel Suisse, en face de la gare, vient d'être inauguré. On sait que l'ancien hôtel a dû disparaître pour faire place à une construction monumentale qui occupe tout l'espace compris entre la Spitalgasse et la Neuengasse. L'Hôtel Suisse, avec ses belles arcades, occupe une bonne partie de cette longue façade. Il a été construit avec un capital de 4 500 000 francs.

Berne. Le nouveau Kursaal.

Les tractations engagées depuis fort longtemps avec des banques bernoises afin de trouver les ressources financières pour la construction du Kursaal ont enfin abouti. L'autorisation de construire a été accordée et les

travaux ont commencé le 24 juillet. Si tout va bien, le bâtiment sera sous toit au milieu d'octobre et le 15 avril, le 1^{er} mai 1914 au plus tard il pourra être livré à l'exploitation. Pendant les travaux le Kursaal reste ouvert comme de coutume.

Saint-Gall. Nouvel Hôtel de ville.

La direction des travaux de Saint-Gall soumet aux autorités municipales un projet d'hôtel de ville qui, par ses proportions grandioses, mérite d'éveiller l'intérêt de tous ceux qui, en Suisse, s'intéressent aux questions d'édilité. Nous espérons pouvoir donner, dans l'un de nos prochains numéros, des détails circonstanciés sur ce projet établi après des années de travaux préparatoires par M. Max Müller (B. S. A.), architecte de la ville de Saint-Gall.

Winterthour. Musée industriel.

La commission centrale du Musée industriel ouvre parmi les peintres et décorateurs suisses ou établis en Suisse un concours en vue d'obtenir des projets de décoration d'une salle. Une somme de 1400 francs est affectée aux prix. Les projets doivent être livrés le 1^{er} décembre 1913 au plus tard au Musée industriel de Winterthour. Le programme peut être demandé à la direction des musées industriels de Zurich et de Winterthour.